

DEPARTEMENT DE LA

HAUTE-SAVOIE

CCAS DE

LA ROCHE SUR FORON

République Française

~~~~~

Liberté - Egalité - Fraternité

~~~~~

Marché de fournitures 2022/02
Restauration municipale

DECISION DU PRESIDENT

CCAS N° D 2022/12

Le Président du centre communal d'action sociale (C.C.A.S.),

Vu la délibération du Conseil d'administration du C.C.A.S. n°DCA2022-09-07/10 approuvant la constitution d'un groupement de commandes avec la ville pour le marché de restauration municipale et la convention de groupement de commandes,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence du 10 août 2022 publié sur le portail marchés-publics.info, le Dauphiné libéré, le BOAMP et le JOUE.

Vu la décision de choix des candidats formulée par la CAO de groupement de commandes le 4 novembre 2022.

Considérant la nécessité pour le CCAS d'assurer le service de restauration pour la résidence autonomie les Rocailles du Verger, pour les crèches et pour le portage à domicile,

DECIDE

Article 1 : Approuve le marché de fournitures concernant l'achat et la livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire du Bois des Chères (lot 1 du marché passé en groupement de commandes avec la ville de la Roche-sur-Foron). Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande sans minimum et un maximum annuel de 600 000€ TTC pour tous les lots. Le lot n°1 comprend notamment le portage à domicile et la livraison des repas pour la crèche Rock'Cœur.

Le marché a été signé avec l'entreprise LEZTROY SAVOY agissant en qualité de mandataire d'un groupement conjoint. Les prestations seront exécutées par le co-traitant LEZTROY - 127, rue de l'industrie 74800 la Roche-sur Foron, pour une durée initiale allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, reconductible tacitement trois fois un an (soit une fin maximale du marché au 31/12/2026). Les tarifs sont les suivant : 3.86€ HT le repas des enfants de la crèche Rock'Cœur, 4.41€ HT le repas des adultes à la crèche, 0.71€ HT le goûter de la crèche Rock'cœur et 6.20€ HT pour le portage à domicile des repas. Les autres prestations du lot 1 concernent la ville de la Roche-sur-Foron.

Approuve le marché de fournitures concernant la mise à disposition du personnel nécessaire en cuisine à la résidence autonomie des Rocailles du Verger (lot 2). Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande sans minimum et un maximum annuel de 600 000€ TTC pour tous les lots.

Le marché a été signé avec l'entreprise LEZTROY - 127, rue de l'industrie 74800 la Roche-sur Foron, pour une durée initiale allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, reconductible tacitement trois fois un an (soit une fin maximale du marché au 31/12/2026). Les tarifs sont les suivant : 2.38 € HT le repas des résidents, des employés, des personnes extérieures et pour la crèche Pom'Canaille 1.84 € HT le repas des bébés, 2.06 € HT le repas des moyens grands, 1.01 € HT le goûter, avec des frais fixes mensuels de 5 700.18 € HT pour la mise à disposition du personnel de cuisine.

Article 2 : Le paiement sera assuré par prélèvement sur les crédits ouverts aux comptes 604 pour le CCAS et 6063 pour le Verger du budget 2023.

La Roche sur Foron, le 05/12/2022

D.G.S.

Le Président du CCAS,
Pierrick DUCIMETIERE

Certifiée exécutoire par le Président du CCAS,
Reçue en Sous - Préfecture de Bonneville, le
Affichée en Mairie, le

- 7 DEC. 2022

- 7 DEC. 2022

